



Congés payés imposés lors du préavis

Par **Baptiste__D**, le **27/01/2022** à **12:50**

Bonjour,

J'ai posé ma démission le 12 janvier 2022. Aujourd'hui mon patron m'informe que je serai en congés payés lors de ma dernière semaine de mon préavis.

A-t-il le droit de m'imposer ces congés, alors que je termine mon préavis ?

Merci pour votre aide

Par **janus2fr**, le **27/01/2022** à **12:57**

Bonjour,

Non, une fois la démission posée, l'employeur ne peut pas imposer des congés qui n'étaient pas prévus avant.